



Statistics
Canada

Statistique
Canada

Canada



Statistics Canada
www.statcan.gc.ca

Les diverses mesures du faible revenu au Canada : **Forces, faiblesses, incidences**

Xuelin Zhang, Brian Murphy, Sylvie Michaud
Statistique Canada

30 novembre 2011



Plan de l'exposé

- Objectifs de l'atelier
- Un pionnier canadien
- Les méthodologies du SFR, de la MFR et de la MPC
- Certaines comparaisons
- Résumé et discussion



Objectif de l'atelier

- Illustrer comment le SFR, la MFR et la MPC sont calculés.
- Discuter des idées qui sous-tendent les mesures et de la façon dont elles se rejoignent.
- Aider les participants à mieux comprendre les seuils et les statistiques de faible revenu en vigueur au Canada et leurs forces, leurs faiblesses et leurs incidences.

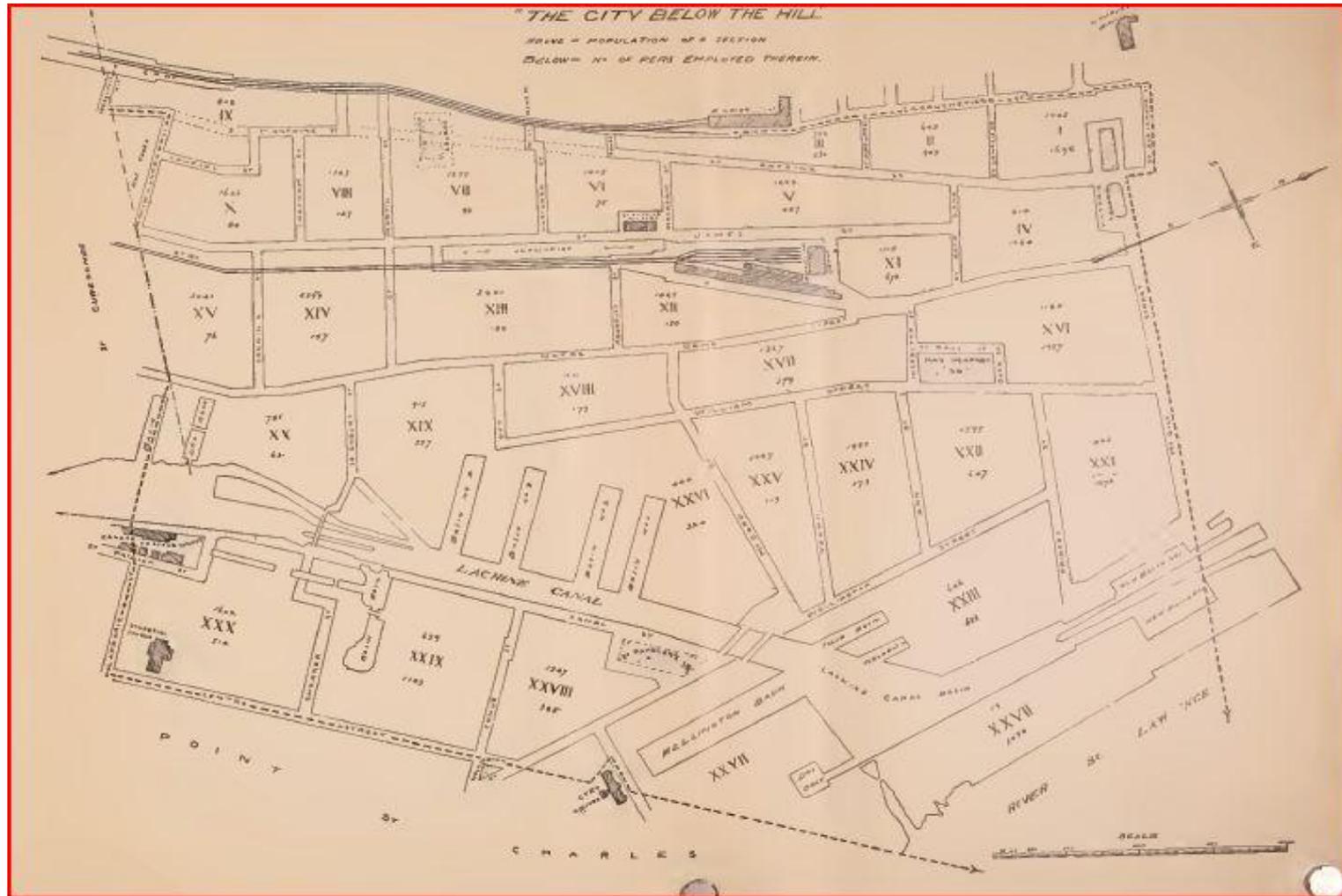


En mémoire d'un pionnier canadien Herbert Brown Ames (1863-1954)

- Les questions concernant la mesure de la pauvreté ne sont pas nouvelles :
 - « Qui sont les pauvres? »
 - « Combien sont-ils? »
 - « Où se trouvent-ils? »
 - « Comment tenir compte de la pauvreté comparative? »
 - « Où la pauvreté est-elle moins fréquente? »
 - « Les nantis s'en vont-ils? »
 - « Cause de la pauvreté »

Ames, *The City Below the Hill* (1897)

“The City below the Hill” en 1896





Un pionnier canadien

- « *The City below the Hill* » – *Un mille carré dans une section du sud-ouest du centre-ville de Montréal :*
 - *Là où vivent l'artisan, le travailleur manuel, l'ouvrier qualifié et le commis;*
 - *7 671 familles, 37 652 personnes, 25 051 adultes, 12 601 enfants (6 948 d'âge scolaire), 10 853 travailleurs, 11 720 ménagères, 2 478 locataires;*
 - *Famille typique (4,9 personnes) : 1,41 personne ayant un travail rémunéré, 1,53 personne s'occupant de la maison et 1,64 enfant; 0,33 locataire.*

Un pionnier canadien

- *« Il est difficile de déterminer ce que devrait être l'échelon inférieur de subsistance décente dans notre "ville en bas de la colline" ».*

- *Renseignements fournis par les sollicitateurs :*
 - *Les familles types de la classe industrielle vivaient de 10 \$ à 10,25 \$ par semaine;*
 - *1 176 familles étaient « aisées » (leur revenu était supérieur à 20 \$ par semaine ou à 1 000 \$ par année);*
 - *888 familles vivaient avec 5 \$ ou moins par semaine.*

La moitié du revenu moyen comme seuil de pauvreté?

Un pionnier canadien

■ Raisonnement de Ames

- « ...un dollar par jour est considéré comme le salaire minimal d'un ouvrier non qualifié » → 6 \$ par semaine ou 312 \$ par an semblaient au départ être un choix raisonnable;
- Mais les travailleurs non qualifiés « ne peuvent pas compter sur un travail régulier tout au long de l'année »;
- « Il est indéniable qu'il existe des ménages frugaux... pour lesquels 6 \$ par semaine est synonyme d'indépendance et de confort »;
- Donc, « nous pouvons fixer sans risque la limite de subsistance décente à 5 \$ par semaine et considérer les familles qui, au long de l'année, ne gagnent pas plus que 260 \$ comme étant qualifiées correctement de pauvres. »



Un pionnier canadien

■ Taux de pauvreté sous le seuil de Ames

11,6 %, 888 familles sur 7 671, ou 4 085 personnes sur 37 652.

■ Cause principale de la pauvreté

- L'irrégularité du travail « *explique une grande part de la pauvreté* » (2/3).
- Le décès et la maladie (1/3).

■ Recommandations de Ames

- Travail municipal de relève pour les 2/3 de personnes physiquement aptes (mois d'hiver).
- Charité pour le 1/3 de personnes touchées par le décès et la maladie.

Méthodologie : terminologies

- Définitions destinées à rendre l'exposé cohérent.
 - *Indicateur* – domaine dans lequel on mesure la pauvreté : revenu, consommation, richesse, etc.
 - *Seuils/lignes* – critère pour repérer les personnes pauvres.
 - *Mise à jour des seuils* :
 - *Révision* – changement de méthode pour déterminer le seuil;
 - *Changement de base* – modifications du seuil pour refléter les modifications de comportement;
 - *Indexation* – modifications du seuil pour tenir compte de l'inflation.
 - *Seuil absolu/relatif* : valeur du seuil indépendamment ou non des comportements/choix/résultats des membres de la société.
 - *Indices/statistiques de pauvreté* : mesures agrégées des personnes pauvres.

Méthodologie du seuil de pauvreté

- Trois approches :
 - Approche de coût du panier de consommation (habituellement absolue);
 - Approche de l'inclusion sociale (habituellement relative);
 - Approche subjective.
- Nous nous concentrons sur les méthodologies du SFR, de la MFR et de la MPC :
 - Nous ne considérons pas l'approche subjective;
 - Mesures multidimensionnelles – plus de renseignements seront fournis par d'autres conférenciers.

Méthodologie : SFR

- Méthodologie du SFR

Une personne a un faible revenu si elle consacre une part de revenu nettement supérieure à la moyenne pour se nourrir, se loger et se vêtir.

- Raisonnement (loi de Engel)

- L'alimentation, le logement et l'habillement font partie des nécessités de la vie.
- Les familles qui consacrent une part de leur revenu considérablement plus élevée que la moyenne à l'alimentation, au logement et à l'habillement n'auront que peu de revenus discrétionnaires pouvant être consacrés à des produits non essentiels.
- Elles vivront vraisemblablement dans des « conditions précaires ».

Établissement du SFR (année de base 1992)

- Étape 1 : Estimer le modèle de régression

$$\log_{10} FSC_i = \alpha + \beta \log_{10} Inc_i + \delta A + \theta F + \lambda R + \epsilon_i$$

FSC : Dépenses en alimentation, logement et habillement de la famille *i*

Inc : Revenu de la famille *i*

A : Variables indicatrices de la région de résidence (rurale, urbaine de diverses tailles)

F : Variables indicatrices de la taille de la famille

R : Variables indicatrices de la région (Atlantique, Québec, etc.)

Établissement du SFR

- Étape 2 : Réarranger le modèle ajusté et définir le SFR (LICO en anglais) pour la famille de taille j vivant dans la région k

$$Inc = 10^{(\hat{\alpha} + \hat{\delta}A + \hat{\theta}F + \hat{\lambda}R + \hat{\varepsilon} - \log(FSC/Inc)) / (1 - \hat{\beta})}$$

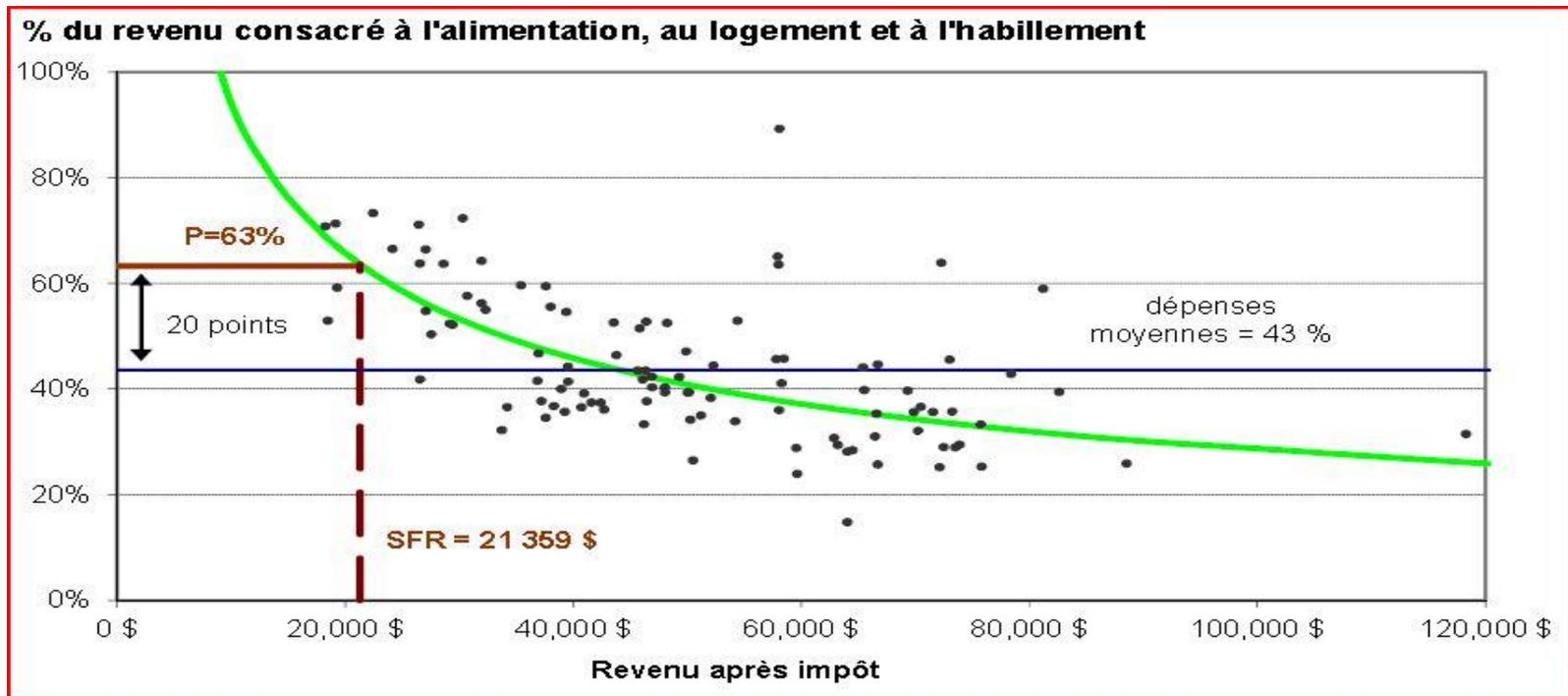
- En supposant que :

$$\hat{\varepsilon} = 0 \text{ (or } \log \widehat{FSC} = \log FSC); \bar{R} = R; \log(FSC/Inc) = \log(\bar{p} + 0.2)$$

$$LICO_{ik} = 10^{(\hat{\alpha} + \hat{\delta}A + \hat{\theta}F + \hat{\lambda}\bar{R} - \log(\bar{p} + 0.2)) / (1 - \hat{\beta})}$$

Établissement du SFR

- Valeurs prédites et dépenses moyennes en alimentation, logement et habillement



(familles de quatre personnes vivant dans un centre urbain de 30 000 à 99 999 habitants)



Établissement du SFR (année de base 1992)

- Étape 3. Calculer les SFR pour les familles de différentes tailles vivant dans différentes régions

Family size	Rural area	Urban area by population size			
		Under 30,000	30,000 to 99,999	100,000 - 499,999	500,000+
1 person	8,848	10,126	11,296	11,439	13,526
2 persons	10,769	12,325	13,749	13,922	16,462
3 persons	13,410	15,346	17,120	17,336	20,499
4 persons	16,729	19,146	21,359	21,628	25,574
5 persons	19,050	21,802	24,322	24,628	29,121
6 persons	21,127	24,179	26,974	27,313	32,296
7 or more	23,204	26,556	29,625	29,998	35,471



Méthodologie du SFR : Ce qu'englobent l'alimentation, le logement et l'habillement

- Alimentation
 - Aliments achetés au magasin
 - Pensions payées à d'autres ménages privés
 - Aliments achetés au restaurant, etc.
- Logement
 - Résidence principale
 - Autres logements
- Habillement
 - Vêtements pour femmes, hommes, filles, garçons et nouveau-nés
 - Tissu pour vêtements, et articles et services connexes

Méthodologie du SFR : Ce que n'englobent pas l'alimentation, le logement et l'habillement

- Dépenses incluses et exclues
 - Incluses
 - Dépenses en maisons de villégiature possédées/louées, en bijoux, en confection, coupe et entreposage de vêtements, et en nettoyage à sec.
 - Exclues
 - Dépenses courantes du ménage : détergents et savon, essuie-tout, mouchoirs en papier et papier hygiénique, articles de ménage en papier, en plastique et en papier d'aluminium; téléphone, services postaux; appareils électroménagers, meubles et articles en matière textile (literie, serviettes).
- Devrions-nous redéfinir les nécessités de la vie au cours du temps?
 - Transport
 - Articles de soins de santé et de soins personnels



Classification du revenu

Revenu du marché

Gains/revenu d'emploi

Salaires, traitements et commission

Revenu provenant d'un emploi autonome

Agricole

Non agricole

Revenu de placements

Pensions de retraite

Autre revenu

(plus) Transferts gouvernementaux

Prestations fiscales pour enfants

Prestations fiscales pour enfants

Prestation universelle pour la garde d'enfants

Prestations du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec

Prestation de la Sécurité de la vieillesse et Suppléments de revenu garanti/Allocation au conjoint

Prestations d'assurance-emploi

Assistance sociale

Indemnités pour accidents de travail

Crédit pour TPS/TVH

Crédits d'impôt provinciaux/territoriaux

Autres transferts gouvernementaux

(égal) Revenu total

(moins) Impôt sur le revenu

(égal) Revenu après impôt

Méthodologie du SFR : Revenu

- Revenu après impôt : certains éléments exclus
 - Les revenus en nature sont exclus.
 - Les revenus de placements peuvent être négatifs.
 - Le revenu d'un travail autonome peut être négatif.
 - Les gains en capital réalisés sont exclus
(mais les impôts versés sur les gains en capital sont déduits du revenu).
 - Les cotisations à l'a.-e. et au RPC/RRQ ne sont pas prises en considération (ne sont pas considérées comme des impôts, ne sont pas déduites du revenu total).

Historique du SFR

- Révision et changement de base
 - Le **premier ensemble** de SFR a été introduit par Podoluk en 1968
 - Estimer P , la proportion du revenu consacrée à l'alimentation, au logement et à l'habillement par toutes les familles.
 - Ajouter 20 points de pourcentage à P pour appliquer le paramètre « bien supérieur à la moyenne » ($P = 50\%$ en 1961).
 - Obtenir un échantillon de familles qui ont consacré $(P+20)\%$ ou plus de leur revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement.
 - Trouver le revenu maximal des familles de taille 1, 2, 3, 4 et 5 ou plus vivant dans les centres urbains (\$ de 1961) : **1 500, 2 500, 3 000, 3 500, 4 000**
 - Révision en 1973 pour passer à 1969 (suivant l'approche de régression et avec extension à 35 seuils)
 - Changement d'année de base en 1982 pour passer à 1978
 - Changement d'année de base en 1988 pour passer à 1986 – production des premiers SFR après impôt.
 - Changement d'année de base le plus récent en 1993 pour passer à 1992.

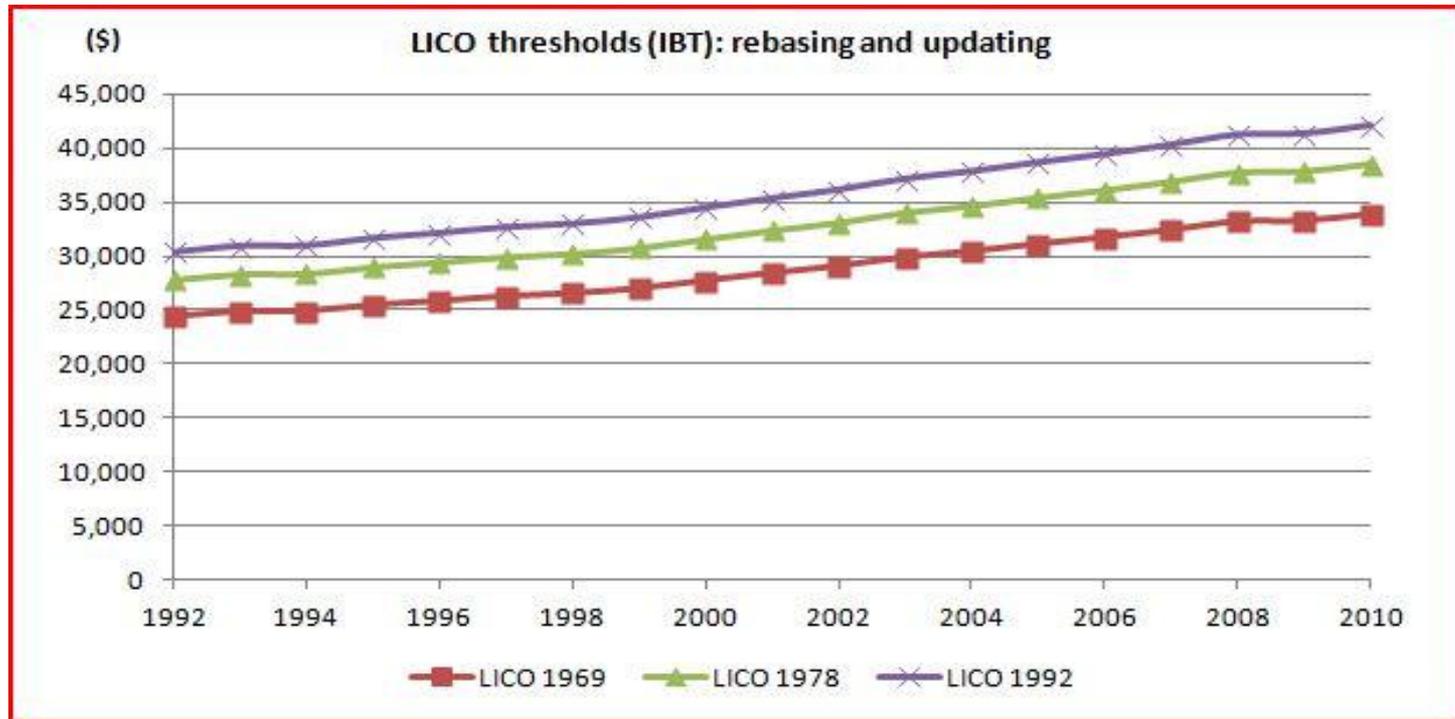
SFR en dehors des années de base : Indexation

- Les SFR après impôt de 2009 = $(SFR \text{ de } 1992) * \frac{IPC_{2009}}{IPC_{1992}}$

Taille de l'unité familiale	Régions rurales	Régions urbaines			
		Moins de 30,000	30,000 à 99,999	100,000 à 499,999	500,000 et plus
1 person	8,848	10,126	11,296	11,439	13,526
2 persons	10,769	12,325	13,749	13,922	16,462
3 persons	13,410	15,346	17,120	17,336	20,499
4 persons	16,729	19,146	21,359	21,628	25,574
5 persons	19,050	21,802	24,322	24,628	29,121
6 persons	21,127	24,179	26,974	27,313	32,296
7 or more	23,204	26,556	29,625	29,998	35,471



Différence entre le changement de base et l'indexation



Méthodologie du SFR : résumé

- Fondé sur une idée simple, une inférence détournée :
 - Il s'agit d'une prédiction statistique.
- Fondé sur les décisions prises par tous les consommateurs canadiens.
- Cinq régions géographiques constituent vraisemblablement une limite sérieuse.
- Les choix arbitraires sont nombreux :
 - La majoration de 20 points de pourcentage;
 - Les dépenses incluses et exclues dans l'alimentation, le logement et l'habillement;
 - La spécification et les hypothèses du modèle de régression;
 - Les éléments de revenu inclus et exclus.

Méthodologie : MFR

■ MFR

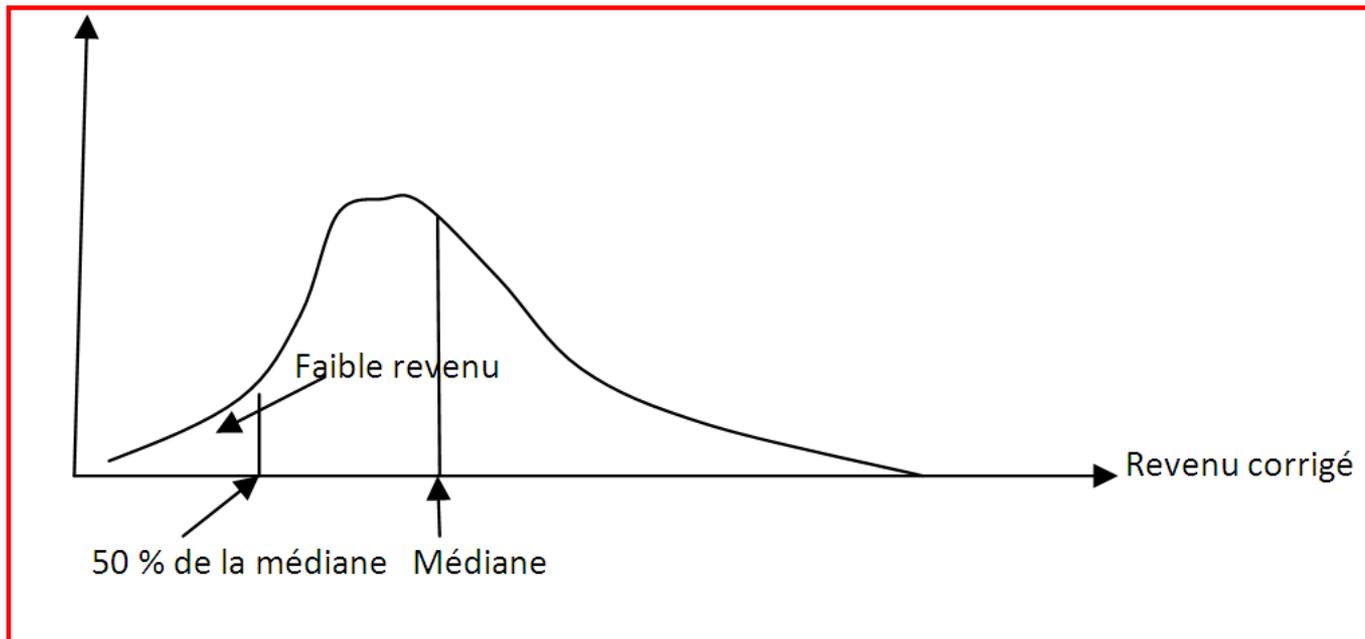
Une personne a un faible revenu si son revenu est inférieur à la moitié du revenu médian de la population.

■ Raisonnement

- Le SFR a été à la fois largement critiqué et loué.
- Le SFR n'est pas transparent pour le public.
- Pourquoi ne pas « rechercher la simplicité ».

Méthodologie de la MFR

- Seuil de la MFR – Une illustration graphique



Méthodologie de la MFR (courante)

■ Procédure

- Définir le revenu corrigé pour chaque membre d'un ménage.

$$\frac{\text{Revenu du ménage}}{\sqrt{\text{Taille du ménage}}}$$

- Estimer la médiane des revenus corrigés de tous les membres de la population → Médiane.
- Calculer le seuil de MFR d'un ménage comme étant la moitié de la médiane, multipliée par la racine carrée de la taille du ménage.

$$\frac{\text{Médiane}}{2} * \sqrt{\text{Taille du ménage}}$$

Seuils courants de la MFR

- Seuils courants (2009) de la MFR après impôt

Taille du ménage	Seuils	Taille du ménage	Seuils
1 personne	18,680	6 personnes	45,756
2 personnes	26,418	7 personnes	49,423
3 personnes	32,355	8 personnes	52,835
4 personnes	37,360	9 personnes	56,040
5 personnes	41,770	10 personnes	59,071



Méthodologie de la MFR : Revenu

- Les concepts de revenu sont les mêmes que ceux utilisés pour le SFR.



Méthodologie de la MFR – Évolution

- Première version (1991) : Moitié du revenu familial corrigé médian.
- Révision de 2010 : Alignement sur les pratiques internationales.



MFR : Courante et antérieure

Paramètre	MFR courante	MFR de 1991
Unité de partage	Ménage	Famille économique
Échelle d'équivalence	Racine carrée de la taille du ménage	1 pour la 1 ^{re} personne, 0,4 pour la 2 ^e personne, 0,4/0,3 pour les enfants
Distribution	Revenu corrigé des membres des ménages	Revenu corrigé des familles économiques



MFR : Justification de la révision de 2010

- La révision de 2010 et les pratiques internationales
 - Le « ménage » permet un groupement plus large des ressources que la famille économique.
 - Il existe des données empiriques à l'appui de l'échelle d'équivalence fondée sur la racine carrée.
 - La distribution du revenu individuel élimine le biais éventuel dû à la corrélation entre la taille de la famille économique et la pauvreté.



Méthodologie de la MFR : Résumé

- Mesure simple et transparente, qui nous indique comment les personnes situées au bas de l'échelle s'en tirent comparativement à celles situées au milieu de l'échelle.
- Il s'agit d'une mesure relative – le fait qu'une personne ait ou non un faible revenu dépend de son propre revenu et de celui des autres.
- Les seuils changent chaque année (ce qui peut rendre le progrès vers la réduction de la pauvreté plus difficile).
- Elle est reliée à l'inégalité, mais n'est pas en soi une mesure d'inégalité.
- En théorie, il est possible d'éliminer la pauvreté aux termes de la MFR, mais, d'un point de vue réaliste, la « pauvreté » ne disparaîtra vraisemblablement pas.
- Il s'agit d'un seuil pancanadien qui est utile en soi, et des variations géographiques supplémentaires peuvent être introduites facilement au moyen de MFR locale.

Méthodologie : MPC

- Mesure du panier de consommation (MPC) : Une personne a un faible revenu si son revenu disponible est inférieur au coût local d'un panier prédéterminé de biens et de services.

$$\sum \text{panier} * P_{ij} < \text{Revenu disponible}$$

- Le panier représente un niveau de vie de base modeste dans le contexte canadien courant.

Méthodologie : MPC

■ Contexte

- Demandée par les ministres FPT responsables des services sociaux
- Conçue par un groupe de travail formé de représentants FPT.
- Pour surveiller les effets de la PNE et des programmes connexes destinés à lutter contre la pauvreté chez les enfants.

■ Rôles et responsabilités

- RHDCC dirige la création et la révision de la MCP.
- Statistique Canada recueille les données, calcule les seuils et le revenu disponible, et transmet les statistiques à RHDCC.

Construction des seuils de la MPC

- Seuil de la MPC pour la famille de référence vivant dans la région j de calcul de la MPC :

$$\begin{aligned} \text{MPC}_j = & \text{coût des aliments dans } j & + \\ & \text{coût des vêtements dans } j & + \\ & \text{coût du logement dans } j & + \\ & \text{coût du transport dans } j & + \\ & \text{autres dépenses dans } j \end{aligned}$$

- Famille de référence : une famille économique de quatre personnes, un homme et une femme de 25 à 49 ans ayant deux enfants, une fille de 9 ans et un garçon de 13 ans.

Construction des seuils de la MPC

$MPC_j =$ coût de l'alimentation dans j + coût de l'habillement dans j + coût du logement dans j + coût du transport dans j + autres dépenses dans j

- Coût de la composante de l'alimentation dans la région $j = 1,05 \sum P_{ij} * Q_i$,
 Q_i : quantité de l'article i provenant du PPNC de 2008 ($i=1$ à 60)
 P_{ij} : prix de l'article i dans la région j
- Ajout de 5 % pour les aliments divers (café, thé, condiments, assaisonnements, épices et matières de cuisson).
- Le Panier de provisions nutritif – Canada (PPNC) de 2008 est fondé sur le *Guide alimentaire canadien* et sur les habitudes de consommation des Canadiens (*ESCC, cycle 2 : Nutrition de 2004*)
 - Mais le PPNC ne comprend pas tous les aliments que les Canadiens aiment consommer (p. ex., boissons gazeuses et confiseries).

Le guide alimentaire canadien (2007)



Le panier de provisions de la MPC

- Les articles du PPNC (consommation quotidienne, selon l'âge et le sexe) sont convertis en quantités hebdomadaires devant être achetées par la famille de référence.
- Application progressive de la MPC de 2008
 - 2008 : $(2/3)PPNC1998 + (1/3)PPNC2008$
 - 2009 : $(1/3)PPNC1998 + (2/3)PPNC2008$
 - 2010 : PPNC2008 seulement

Construction des seuils de la MPC

$MPC_j =$ coût de l'alimentation dans j + **coût de l'habillement dans j** + coût du logement dans j + coût du transport dans j + autres dépenses dans j

■ **Coût de la composante de l'habillement dans la région $j = \sum P_{ij} * Q_i$**

Q_i : quantité de l'article i provenant du panier de vêtements selon la liste établie pour le niveau de vie acceptable (A.L.L.) révisée ($i=1$ à 107)

P_{ij} : prix de l'article i dans la région j ($j=1$ à 11)

- Le panier de vêtements selon la A.L.L était supérieur au niveau de vie correspondant à la MPC et certains articles n'étaient pas décrits clairement pour la détermination du prix.
- Les prix sont relevés dans 11 RMR/AR (moyenne mobile de trois ans).

Construction des seuils de la MPC

$MPC_j =$ coût de l'alimentation dans j + coût de l'habillement dans j + **coût du logement dans j** + coût du transport dans j + autres dépenses dans j

- **Coût du logement dans la région j = moyenne pondérée des coûts médians des logement à deux et à trois chambres à coucher dans la région j pour les familles de référence.**
 - Coût médian du logement
 - Locataire = loyer + factures des services publics
 - Propriétaires sans hypothèque = impôt foncier + services publics + appareils électroménagers
 - Propriétaires dont le revenu n'est pas supérieur au revenu médian des locataires
 - Pondération : proportions de familles de référence ayant deux et trois chambres à coucher

Construction des seuils de la MPC

$MPC_j =$ coût de l'alimentation dans j + coût de l'habillement dans j + coût du logement dans j + **coût du transport dans j** + autres dépenses dans j

- **Coût de la composante du transport dans la région j**
= coûts dans les villes avec transport public

ou

= coûts dans les régions sans transport public

- Coûts dans les villes avec transport public
 - Coûts de l'abonnement d'autobus annuel pour deux adultes et un enfant de 13 ans, et
 - Coûts de 12 voyages aller-retour en taxi (16 \$ par course en 2000, indexés au moyen des IPC provinciaux).

Construction des seuils de la MPC

- Coûts dans les régions sans service de transport public
 - = 1/5 du coût d'achat d'une Ford Focus âgée de 5 ans
 - + frais annuels de permis de conduite
 - + frais annuels d'immatriculation du véhicule
 - + frais annuels obligatoires pour la possession du véhicule
 - + coût de 1 500 litres d'essence
 - + coût de deux changements d'huile et d'une mise au point
 - + coûts d'entretien additionnels
 - 1/3 du coût d'une Cavalier et 2/3 du coût de la Focus en 2008.
 - Coûts additionnels : dépenses moyennes en pneus, batteries et autres pièces automobiles par le 2^e décile de revenu des familles de référence.

Construction des seuils de la MPC

$MPC_j =$ coût de l'alimentation dans j + coût de l'habillement dans j + coût du logement dans j + coût du transport dans j + **autres dépenses dans j**

- **Autres dépenses dans la région $j = \lambda^*$ (coûts des composantes de l'alimentation et de l'habillement dans la région j)**
 - λ : Multiplicateur pour les autres biens et services pour toutes les familles de référence (à travers le pays) se trouvant dans le 2^e décile de revenu

$$\lambda = \frac{\text{Dépenses moyennes en autres biens et services}}{\text{Dépenses moyennes en aliments et en vêtements}}$$

- Les dépenses moyennes en aliments et en vêtements sont tirées du panier de la MPC
- $\lambda = 0.741$ en 2008

Construction des seuils de la MPC

$MPC_j =$ coût de l'alimentation dans j + coût de l'habillement dans j + coût du logement dans j + coût du transport dans j + **autres dépenses dans j**

- Inclus : soins personnels; besoins ménagers; mobilier; service téléphonique de base; lecture, loisirs et divertissement; fournitures scolaires. La catégorie comprend aussi les enveloppes, les timbres et les dons religieux et de bienfaisance. La composante de la lecture, des loisirs et du divertissement comprend un abonnement à un journal, la location de vidéos, les cotisations d'adhésion au YM/YWCA, les magazines, les livres et les billets de cinéma et d'événements sportifs, ainsi que le matériel informatique et les frais de service Internet.
 - Règles pour l'ajout d'un nouvel article : 70 % des ménages font des dépenses pour cet article dans 7 provinces sur 10.
 - Ne sont pas inclus les fournitures et services de téléphonie mobile et de jardinage.

Seuils de la MPC : 2009

- Seuils courants de la MPC pour la famille de référence

Collectivité	Seuils	Collectivité	Seuils
Québec		Ontario	
Région rurale	28,321	Région rurale	28,775
Population inférieure à 30 000	29,290	Population inférieure à 30 000	29,935
Population de 30 000 à 99 999	27,874	Population de 30 000 à 99 999	27,941
Population de 100 000 à 499 999	28,597	Population de 100 000 à 499 999	29,303
Québec	28,946	Ottawa	31,412
Montréal	29,869	Hamilton/Burlington	29,252
		Toronto	32,503

Méthodologie de la MPC : échelle d'équivalence

- MPC pour une famille économique de taille n (dans la région de la MPC)

$$MPC_n = MPC_4 \sqrt{n/4}$$

Exemple : En 2009, le seuil pour la famille de référence à Montréal était de 29 869 \$; donc, les seuils pour les autres familles économiques à Montréal sont les suivants :

Taille de la FE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
MPC (\$)	14,935	21,121	25,867	29,869	33,395	36,582	39,513	42,241	44,804	47,227

Méthodologie de la MPC : revenu disponible

- Revenu disponible : revenu disponible pour l'achat des biens et services compris dans le panier de la MPC
 - = Revenu total - impôts sur le revenu - dépenses non discrétionnaires
 - Les dépenses non discrétionnaires comprennent :
 - les cotisations au RPC/RRQ, à l'a.-e. et à un RPA;
 - les cotisations syndicales et professionnelles;
 - les pensions alimentaires pour enfants/conjoint;
 - les dépenses de garde d'enfants liées au travail;
 - les frais médicaux non remboursables;
 - les primes d'assurance-maladie publique



Méthodologie de la MPC : MPC de 2008 vs 2000

Composantes	MPC de 2008	MPC de 2000
Panier		
Alimentation	PPNC de 2008 + 5 %	PPNC de 1998
Logement	Moyenne pondérée + coûts des logements sans hypothèque, tous sujets au test de revenu	Moyenne des loyers médians des unités locatives comptant deux et trois chambres à coucher
Habillement	Pas de changement par rapport aux composantes de 2003	Avant 2003 : A.L.L. Après 2003 : liste révisée
Transport	Privé : Focus, 2 conducteurs + dépenses en pneus, batteries, etc. Public : + un abonnement d'autobus d'enfant	Privé : Cavalier, un conducteur Public : Deux abonnements d'autobus d'adulte
Autre	+ matériel informatique + services Internet	
Géographie	49 régions (rétro. jusqu'à 2005)	48 régions
Revenu disponible	Pas de changement	
Échelle d'équivalence	Racine carrée de la taille de la famille économique	Ancienne MFR : 1, 0,4/0,3...

Méthodologie de la MPC : Commentaires

- Méthodologie de la MPC
 - Suit l'approche du coût du panier de consommation :
 - Le panier représente un niveau de vie de base, modeste (de sorte que la MPC ne mesure pas la pauvreté mais le risque de pauvreté).
 - Elle reflète un consensus entre les ministères FTP :
 - Avec les opinions des politiciens et des experts.
 - Elle possède son propre concept de revenu :
 - Besoins spéciaux : conçue au départ pour mesurer la pauvreté chez les enfants.

MPC

Choix arbitraires et hypothèses implicites

- Les limites des données impliquent que l'on doit formuler certaines hypothèses pour calculer le coût du panier de biens et de services de la MPC :
 - Le coût du panier dans les régions rurales est le même que dans les petits centres urbains dans lesquels les prix sont relevés dans un province;
 - Le loyer est supposé inclure les services publics (eau, chauffage et électricité), ainsi que les commodités suivantes : une cuisinière, un réfrigérateur et l'usage d'une laveuse et d'une sècheuse;
 - Pour les automobiles, la part du paiement : « les paiements sont calculés en supposant que l'acheteur obtient un prêt dont le terme est de 36 mois. »

MPC

Choix arbitraires et hypothèses implicites

- Un mélange d'éléments axés et non axés sur le comportement :
 - Le PPNC est déterminé en partie en se basant sur les profils réels de dépenses (*ESCC Cycle 2 : Nutrition de 2004*);
 - Mais le PPNC ne comprend pas tous les biens consommés habituellement par les Canadiens (p. ex. boissons gazeuses et confiseries);
 - Le multiplicateur pour les autres biens et services dépend des profils moyens de dépenses des familles du 2^e décile de revenu;
 - Les propriétaires sans hypothèque appartenant au 2^e décile de revenu sont ceux choisis pour calculer la composante du logement.

MPC : Choix arbitraires

- Un choix arbitraire peut avoir des incidences importantes.

« L'âge de la voiture d'occasion et la fréquence du remplacement de cette voiture ont un effet sur le montant de la composante du transport privé. Par exemple, si une voiture vieille de six ans est achetée tous les six ans au lieu d'une voiture vieille de cinq ans achetée tous les cinq ans, le coût du transport privé sera réduit de 900 \$. »

Michaud et coll. (2004)



Comparaisons : forces et faiblesses

	SFR	MFR	MPC
Mesure relative/absolue	Relative	Relative	Absolue
Transparence/simplicité	Faible	Grande	Limitée
Hypothèse de comportement	Limitée	Non	Limitée
Choix et jugements	Certains	Peu	Beaucoup
Fréquence des changements de base	Périodique	Annuel	Périodique
Variabilité régionale	5	Non	49
Comparaison internationale	Pas faisable	Faisable	Pas faisable
Coût de la construction	Pas de coûts supplémentaires	Pas de coûts supplémentaires	Élevé

Incidences des mesures et des statistiques du faible revenu

- Les statistiques sur le faible revenu ont été employées par de nombreux analystes pour étudier les caractéristiques des familles les moins bien loties.
- Les mesures du faible revenu nous ont permis de publier les tendances importantes et les caractéristiques des Canadiens les moins bien lotis.
- Elles ont fourni le contexte pour les débats concernant les politiques et l'élaboration des programmes :
 - Pauvreté chez les enfants;
 - Mères seules;
 - Canadiens âgés.

Certaines comparaisons

- Les trois seuils mesurent le faible revenu différemment. Par exemple, la prévalence du faible revenu signifie :
 - sous le SFR – la portion de membres de la population susceptibles de consacrer une part élevée de leur revenu aux nécessités de la vie;
 - sous la MFR – la proportion des membres de la population dont le revenu est inférieur à la moitié de la médiane de la distribution du revenu;
 - sous la MPC – la proportion des membres de la population dont le revenu disponible est inférieur au coût local du panier de biens et services de la MPC.

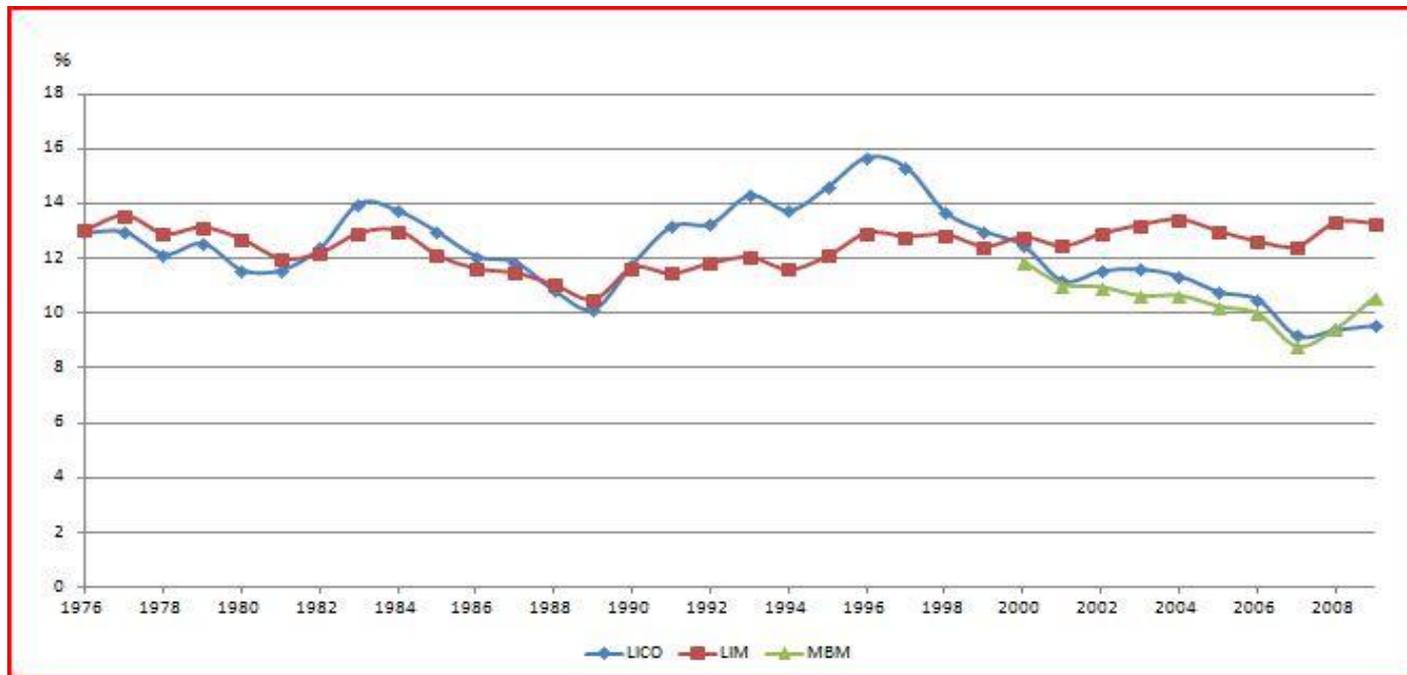
Certaines comparaisons

- Nous sommes susceptibles de commettre des erreurs de type I ainsi que de type II.
 - Type I : Les personnes pauvres ne sont pas toutes repérées.
 - ❖ Exemples : Les personnes dont les dépenses en soins de santé sont élevées pourraient se retrouver avec peu à consacrer à l'alimentation, au logement et à l'habillement.
 - Type II : Les personnes repérées ne sont pas toutes vraiment pauvres.
 - ❖ Exemples : Travailleur autonome dont le revenu est négatif, bénéficiaires de gains en capital ou de transferts entre ménages mais gagnant un faible revenu – la MFR pourrait permettre de les repérer. En outre, ces personnes pourraient employer leurs avoirs pour financer leurs dépenses.

Certaines comparaisons

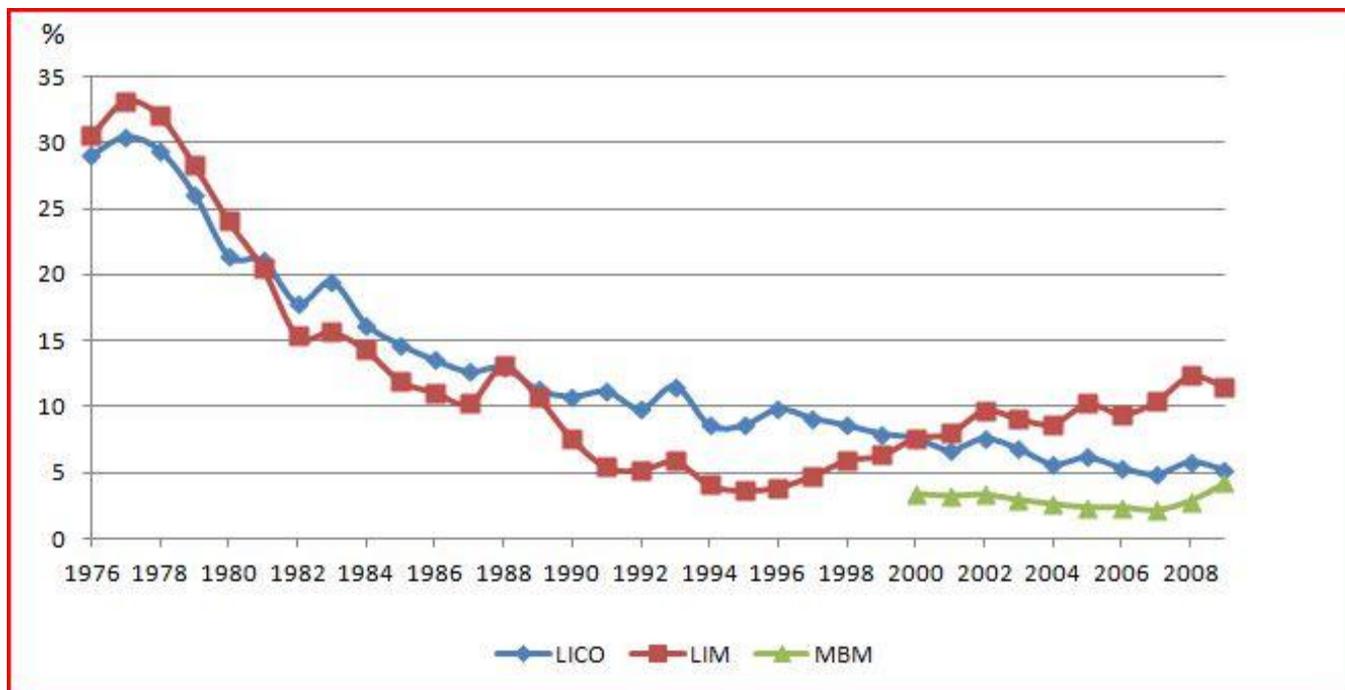
- Les trois seuils peuvent produire des résultats différents (prévalence et tendance).

Taux de faible revenu (1976 à 2009)



Certaines comparaisons

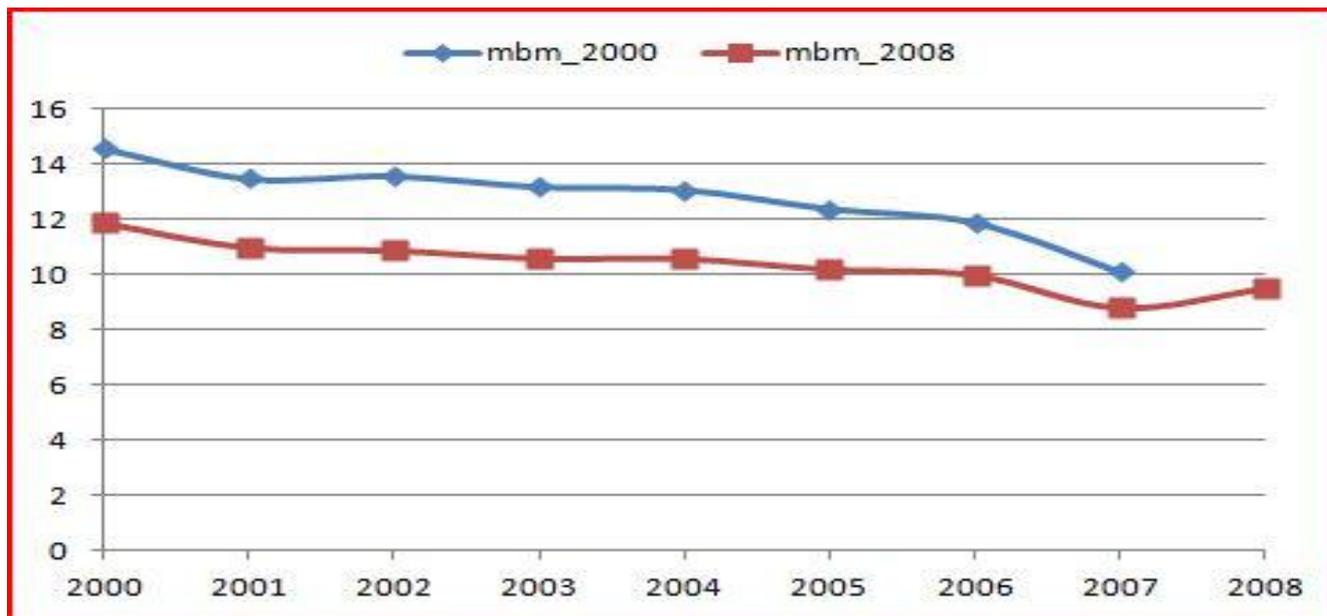
- Pas nécessairement une mauvaise chose.
Taux de faible revenu chez les personnes âgées (1976 à 2009)



Certaines comparaisons

- On pourrait ne pas vouloir accorder trop de poids aux chiffres.

Prévalence du faible revenu sous les MPC courante et antérieure





Certaines comparaisons

- L'utilisation de plusieurs seuils a des avantages ainsi que des inconvénients.
- Tous les seuils peuvent être utilisés incorrectement.

Résumé et discussion

- Les différents seuils mesurent le faible revenu sous divers angles :
 - Différents ensembles d'hypothèses.
- Le SFR est la mesure ayant la plus longue histoire; la MFR est simple et permet des comparaisons internationales; la MPC est intuitive et tient compte des variations régionales.
- Toutes les mesures contribuent aux débats sur les politiques socioéconomiques.
- Le SFR deviendra moins pertinent; la MFR est parfois contre-intuitive; la MPC repose sur de nombreux jugements et choix arbitraires.
- Toutes les mesures comprennent des choix arbitraires et des hypothèses.
- Des seuils multiples avec indices multiples pourraient être le choix privilégié à la place d'un consensus.

Résumé et discussion

- Les indices de pauvreté sont de simples statistiques agrégées.
- Pour produire ces statistiques, on a besoin de seuils pour repérer les personnes vraisemblablement pauvres, puis pour les agréger.
- Nous n'arriverons jamais à construire un seuil de pauvreté parfait, puisque la notion de pauvreté est multidimensionnelle, complexe et controversée.
- StatCan essaye de donner une indication générale des groupes courant le risque de pauvreté et de l'évolution (tendance) du faible revenu, afin de fournir le contexte pour les discussions concernant les politiques.
- Les seuils ne constituent pas un instrument de mesure que l'on peut utiliser pour savoir si les « Untels » sont pauvres ou non. Elles ne sont pas destinées non plus à être utilisées comme des normes juridiques ni comme des outils d'évaluation du rendement.